

# AU FIL DE L'ORGE

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA VALLÉE

Luttons  
contre les déchets  
pour préserver  
la rivière

n° 113  
JANVIER 2023



SYNDICAT DE L'ORGE



**François Cholley,**  
 Président du Syndicat de l'Orge  
 Administrateur de l'Agence de l'eau  
 Seine-Normandie  
 Maire de Villemeisson-sur-Orge

## Une année marquée par l'ambition

En 2022, notre Syndicat a repris en régie directe avec ses équipes **l'exploitation des réseaux de collecte en amont du territoire et la gestion de 5 stations d'épuration** en modifiant le périmètre de la délégation de service public avec Suez.

En parallèle, nous avons lancé **une réhabilitation de grande ampleur, celle du collecteur intercommunal de doublement** d'un diamètre de 1,8 m (à lire en page 3) sur 700 m pour un montant de 6 300 000 € HT financés par le Syndicat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil départemental. Pour la première fois, nous avons eu recours à un marché de conception réalisation pour minimiser les risques.

Pour renforcer notre efficacité, nous étudions **l'évolution de notre outil de télésurveillance de la rivière**, un investissement de près de 1 300 K€ qui verra le jour pour la fin de l'année prochaine. Pour compléter notre démarche, nous commençons à nous intéresser aux problèmes de ruissellement rencontrés par les communes adhérentes.

En matière de qualité de l'eau de la rivière, nous avons élaboré **un plan d'actions pluri-annuel pour résorber les points noirs de pollution sur l'ensemble de notre territoire**. Une démarche que j'ai voulue concertée avec la mise en place d'un groupe de travail composé d'élus des communes et des communautés d'agglomérations.

De même, nous avons poursuivi **l'élaboration des plans de gestion de nos espaces naturels et du plan paysage** en lien avec les communes et les associations. Cette démarche s'appuie notamment sur des enquêtes de satisfaction auprès des usagers de la vallée.

Enfin, le Syndicat a renforcé ses équipes tant du côté administratif que technique pour répondre de manière plus efficiente aux procédures et j'ai également eu le plaisir, lors de l'audit de renouvellement réalisé par Dekra, de voir **notre collectivité à nouveau triplement certifiée** selon les normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé-sécurité).

**2023, je n'en doute pas, sera encore une année de défis tant nos objectifs sont ambitieux et notre volonté de mieux faire est tenace. Mais dans l'immédiat, je vous souhaite à toutes et à tous une année 2023 douce et belle et surtout une bonne santé !**



SYNDICAT DE L'ORGE

Au Fil de l'Orge - 163, route de Fleury 91172 Viry-Chatillon Cedex - Site d'Ollainville - 19, rue de Saint-Arnoult 91340 Ollainville - Tél. : 0805 29 20 90 -  
 Directeur de la publication : François Cholley - Rédactrice en chef : Pascale Simonin - Comité de rédaction : Jean-Marc Bouchy, Pascale Simonin -  
 Crédits photos : Julie Balagué, Getty Images/Stock, Syndicat de l'Orge, - Conception et réalisation :  - Responsable éditoriale : Béatrice Dedenys -  
 Rédaction : Béatrice Dedenys, Pascale Simonin - Directeur artistique : Christophe de Giuli - Maquetiste : Rodolphe Tack - Impression : Socosprint  
 imprimeurs - Janvier 2023 - ISSN : 0298-8658



## Sommaire



**En amont, en aval**  
 La vie de l'Orge  
 Panorama de nos actions



**Dans notre élément**  
 Le Syndicat renforce  
 son combat contre les déchets



**EchoSystèmes**  
 "L'art doit aussi éveiller  
 la conscience  
 environnementale"



**Seconde nature**  
 "Nous travaillons  
 avec et pour les autres"



**Découverte**  
 Le Syndicat fait le point  
 sur son action à Madagascar



Briis-sous-Forges



## Le Bassin du bois de la Garenne en travaux pour prévenir les inondations

L'objectif est de concevoir un ouvrage hydraulique, aménagé pour le stockage des eaux de ruissellement via la réalisation d'une digue, en amont immédiat du remblai du chemin de la Gironde. **Le bassin de rétention prévu atteindra les 6 650 m<sup>3</sup>.** Les travaux consisteront en la préparation du site via notamment le défrichement et le déboisement d'une partie de la zone, la réalisation de la digue de l'ouvrage et d'un ouvrage de régulation et de surverse ainsi que la reprise du collecteur de 400 mm de diamètre route d'Invilleiers.

Le montant des travaux est estimé à **197 319 € HT** financés à 100 % par le Syndicat de l'Orge.



## Le Syndicat de l'Orge à nouveau triplement certifié !

Un audit de renouvellement a été mené en 2022 afin de vérifier la conformité du système de management intégré du Syndicat selon les préconisations des normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé-sécurité). Les 19 processus ont ainsi été examinés par deux auditeurs indépendants.

■ **Les résultats ? Un bilan positif** des démarches d'amélioration continue, un socle organisationnel solide, de bonnes pratiques opérationnelles et une gestion documentaire de bon niveau (veille réglementaire).

■ **Les points forts ? Une vingtaine a été relevée** dont le processus d'accueil des nouveaux arrivants, la richesse du plan de formation, la bonne tenue et l'entretien du matériel, la maîtrise opérationnelle et la qualité des supports de communication.

■ **Les points d'amélioration ? Une vingtaine a été identifiée** dont le suivi de la veille réglementaire, le suivi de la flotte automobile et son impact sur l'environnement, la gestion des stocks au magasin, la formalisation des fiches pour les rondes QSE ou la mise en place d'un plan de mobilité en entreprise.

■ **Les points de vigilance ? Six sont à corriger** dont les fiches d'évaluation des prestataires à systématiser, la définition de cibles pour les indicateurs de suivi, l'absence de vignettes Crit'air sur la flotte de véhicules ou la prise en compte des objectifs de performance non atteints.

Deux non-conformités mineures ont été pointées. Il s'agit du suivi des actions correctives des analyses des accidents de travail et du plan d'action de l'analyse environnementale qui est à clarifier et à mettre en œuvre afin de réduire nos impacts environnementaux.

## Le Collecteur Intercommunal de Doublement (CID) prend une autre dimension



Le Collecteur Intercommunal de Doublement (CID) est un collecteur de transport d'eaux usées créé dans les années 70 afin de doubler le Collecteur Intercommunal Initial (CII) et répondre à l'urbanisation croissante du bassin versant de l'Orge. **Le CID transporte une quantité importante d'eaux usées et sa partie aval se trouve en zone très urbanisée.** Sa mise à sec n'est pas possible sans la création de station de pompage provisoire, les travaux de réhabilitation sont donc très contraints. Trois tranches de réhabilitation de ce tronçon ont déjà été réalisées depuis 2013 sur Savigny-sur-Orge.

**Les travaux en cours concernent environ 710 mètres de collecteur sur le secteur des Coteaux à Athis-Mons.**

L'étude du collecteur a montré une attaque systématique du béton par du sulfure d'hydrogène qui réduit l'épaisseur de la structure avec, à terme, un risque d'effondrement non négligeable. L'étanchéité n'est plus garantie, avec un risque important de communication entre les eaux usées et le milieu naturel à proximité comme l'Orge.

**Les travaux ont débuté en avril 2022 pour une durée d'un an.**

Une station de pompage provisoire a été mise en place pour dériver les effluents et mettre à sec le collecteur, deux conduites de refoulement ont été posées dans l'Orge pour être raccordées à la station de relevage P7. Deux dégrilleurs ont été installés ainsi que plusieurs batardeaux. Pour le collecteur à réhabiliter, **la mise à sec se fera lorsque les essais de pompage seront terminés, ainsi que le curage et le diagnostic.** Il est aussi prévu de poser des barres de guidage pour les futurs tuyaux. Le tubage du collecteur en insérant des coques en polyester renforcé de fibres de verre (PRV) a débuté mi-décembre.

Le montant de ces travaux s'élève à **6 313 080 € HT**, financés à 45 % par le Syndicat, 40 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et 15 % par le Conseil départemental.



Retrouvez les travaux du CID en images  
sur notre chaîne YouTube



En amont, en aval  
La vie de l'Orge

## Saint-Maurice Montcouronne Le réseau de collecte d'eaux usées totalement réhabilité



Ces travaux concernent les réseaux des rues de Courson et de la Fontaine du Saule.  
L'objectif ? **Réduire les apports d'eaux claires parasites permanentes, infiltrations d'eau qui peuvent pénétrer de façon continue dans la canalisation.**

En général, il s'agit des eaux de nappes qui s'infiltrent en permanence dans les défauts de la canalisation. Elles sont problématiques car elles augmentent les débits, diluent les eaux usées et perturbent le bon fonctionnement des stations d'épuration. Ces travaux d'une durée de 6 mois permettront la remise en état du réseau qui présente de nombreux défauts structurels (fissures, joints rompus, pénétrations de racines, etc.). 900 m de canalisation (d'un diamètre de 200 mm) vont être réhabilités ainsi qu'une cinquantaine de branchements des riverains sur ces deux rues.

Le montant des travaux s'élève à **468 000 € HT**, financés à 40 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, 35 % par le Syndicat et 25 % par le Conseil départemental.



## Suivez toute l'actualité du Syndicat

Retrouvez sur [Facebook](#) et [Twitter](#) toutes les actualités du Syndicat sur les chantiers assainissement et milieu naturels, les bulletins d'alerte pollution et/ou inondation, des informations sur la faune et la flore... N'hésitez pas à nous suivre, à liker et à partager ! Toutes les vidéos du Syndicat sont également disponibles sur notre [chaîne YouTube](#).

Et pour découvrir notre nouveau rapport développement durable, rendez-vous sur [syndicatdelorge.fr](#) (rubrique Kiosque).



## Le Syndicat de l'Orge primé aux Trophées de la Communication 2022 !

Notre rapport développement durable a été récompensé dans la catégorie "Meilleure réalisation d'édition d'un organisme public". Une distinction qui valorise le travail des agents du Syndicat qui œuvrent chaque jour pour préserver les milieux naturels.



## Le Syndicat se mobilise contre les espèces envahissantes

En septembre 2022, le Syndicat a organisé **deux sessions d'arrachage d'espèces envahissantes exotiques afin de limiter leur dispersion sur toute la vallée.**

Ces opérations ont eu lieu sur l'étang de la Perruche à Bruyères-le-Châtel en collaboration avec l'Épinoche du Val d'Orge. Il s'agissait principalement de Crassule de Helms, qui en proliférant, entraîne la formation d'un tapis végétal flottant et provoque l'asphyxie des milieux aquatiques. Ce type d'opérations sera évidemment reconduit dans les années à venir, la lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes ne s'arrêtant jamais.



La crassule de Helms





Dans notre élément

# Le Syndicat renforce son combat contre les déchets

La politique de gestion des déchets du Syndicat de l'Orge s'inscrit dans la stratégie milieux naturels 2021-2030, une feuille de route qui guide l'ensemble des actions liées aux espaces naturels sur le territoire. Problématique à fort enjeu, les déchets font l'objet d'une attention toute particulière. Franck Boittin, directeur général adjoint milieux naturels, revient sur la gestion de ces volumes conséquents en décryptant notamment les différents dispositifs mis en œuvre par le Syndicat pour limiter leurs impacts.



**Franck Boittin**,  
directeur général adjoint  
milieux naturels

# Un dispositif étendu pour traquer les déchets et préserver les milieux naturels



Le Syndicat de l'Orge n'est pas une structure compétente au sens strict sur la gestion des déchets. Sa mission consiste davantage à **assurer la propreté de ses sites**, donc de ses différentes propriétés et de la rivière, **afin d'éviter toute pollution des milieux naturels et aquatiques.**

## Des actions multiples et complémentaires

Chaque année, **les déchets de type ordures ménagères et encombrants** sont collectés et quantifiés. La moyenne atteint 50 tonnes, tandis que les encombrants oscillent entre 20 et 30 tonnes. *"Ces 50 tonnes correspondent aux 90 poubelles sans tri disséminées sur l'ensemble de nos sites et relevées une à deux fois par semaine.*

*En général, nos quatre agents patrouilleurs s'en chargent en début et en fin de semaine. De mi-avril à mi-octobre, une entreprise intervient en complément pour faire des tournées le week-end sur les sites les plus fréquentés."*

Parmi les autres dispositifs mis en œuvre par le Syndicat de l'Orge pour agir concrètement sur les déchets, on trouve les **barrages flottants**. *"Ils permettent de retenir les déchets sur la rivière. Ils sont au nombre de quatre et sont positionnés sur les communes de Viry-Châtillon, Villemoisson-sur-Orge, Leuville-sur-Orge et Saint-Germain-lès-Arpajon.*

*Dans ces zones, les déchets s'accumulent. Ils sont rejetés directement à la rivière ou arrivent via les réseaux d'eaux pluviales. Grâce aux barrages flottants, nous pouvons les bloquer. Ces dispositifs ne sont pas toujours très bien perçus par la population. Visuellement, cela donne l'impression que la rivière est sale parce qu'avec les barrages, les déchets s'agglutinent. Mais il faut bien comprendre que si on les laissait poursuivre leur chemin, ils iraient jusqu'à la Seine pour finir dans la mer et alimenter le 7<sup>e</sup> continent de plastique ! Les barrages flottants sont très utiles car ils permettent de collecter énormément de déchets. Ils sont vidés tous les 15 jours par nos agents."*

Si cette action a été mise en place il y a près de 3 ans, **les équipes du Syndicat de l'Orge n'ont malheureusement pas constaté de baisse significative dans les quantités collectées.** *"En 2022, nous avons découvert de très gros déchets comme des matelas ou des portes d'armoire ! Des déchets sauvages qui sont bien loin de la petite bouteille en plastique. Malheureusement, les mauvais comportements et les incivilités persistent. Pour aller au bout de notre démarche, tous les déchets des barrages flottants sont triés par nos agents afin d'être recyclés. Ce sont en effet majoritairement des objets en bois et en plastique qui sont collectés."*

"Pour atteindre cet objectif de propreté, le Syndicat s'engage sur deux postes d'actions importants en matière de gestion des déchets, explique Franck Boittin. Tout d'abord les déchets qualifiés d'ordures ménagères et d'encombrants, puis ce qu'on appelle plus communément les déchets verts qui sont en fait des résidus de l'activité du Syndicat."

(cf. infographie en page 11)





## Tous engagés contre les déchets

Des **opérations de nettoyage de la rivière** sont organisées plusieurs fois par an par le Syndicat. *"Nos équipes parcourent le lit de la rivière et ramassent tout ce qu'ils trouvent : du simple morceau de plastique accroché à une branche à des objets plus importants comme des bâches, des moquettes, des tapis voire des vélos, des scooters..."*

**Une grande opération de nettoyage réunissant tous les agents du Syndicat est aussi planifiée chaque année.** Outre ses bienfaits immédiats pour la rivière, elle permet de sensibiliser l'ensemble des effectifs au travail que certains personnels accomplissent tout au long de l'année. La dernière opération a eu lieu en octobre 2022 (cf. encadré).

Sous l'impulsion de Juvisy-sur-Orge, une autre action de nettoyage de la rivière a été mise en place avec la mission locale de la commune sur une demi-journée avec des jeunes en recherche d'emploi. *"L'opération a été un vrai succès et même si cela reste à une petite échelle, cela a le mérite de faire de la pédagogie sur les gestes responsables. Quand on passe un moment dans l'eau pour ramasser des déchets, en général l'envie d'en jeter disparaît ! C'est aussi pour le Syndicat un moyen de susciter des vocations. Nous découvrons parfois sur le terrain des personnes très impliquées qui pourraient plus tard venir étoffer nos effectifs."*



## 2 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN UNE JOURNÉE PAR LES COLLABORATEURS DU SYNDICAT !

En octobre 2022, le Syndicat a organisé une grande journée de nettoyage de l'Orge avec tous ses collaborateurs volontaires. Les actions se sont déployées sur plusieurs sites : le bassin du Carouge (Brétigny), le bassin du Petit-Paris (Leuville), le Parc du Perray (Sainte-Geneviève-des-Bois), la Boëlle de Beaumirault et le Parc de l'eau (Bruyères-le-Châtel et Ollainville), le bassin et le Parc de Lormoy (Longpont-sur-Orge), Vaucluse et le Parc du Breuil (Épinay-sur-Orge), le bassin et la Boëlle à Saint-Michel-sur-Orge. Grâce à tous les agents mobilisés, plus de 2 tonnes de déchets ont été collectées. Une belle preuve d'engagement et de cohésion d'équipe.



Découvrez cette journée en images  
sur [notre chaîne YouTube](#)

## Des caniveaux à la rivière, les déchets circulent

Outre les déchets jetés directement dans la rivière, certains d'entre eux sont entraînés par les eaux pluviales depuis les rues jusqu'à l'Orge. Pour lutter contre ce phénomène dévastateur pour les milieux naturels, le Syndicat s'est attaché depuis plus de 20 ans à mettre en place des **dispositifs de dépollution des eaux pluviales**. "Par ces moyens, nous pouvons décanter les matières chimiques et retenir également les déchets avant le déversement dans l'Orge. Nous possédons plusieurs dispositifs de ce type ainsi qu'une usine de traitement des eaux pluviales à Grigny."

Afin d'aller plus loin dans cette voie, **le Syndicat développe actuellement une expérimentation avec l'entreprise Vinci**. "Le système Purenest est un filet qui retient les déchets à la sortie du réseau d'eaux pluviales.

Deux expérimentations sont en cours en France. L'une d'entre elles a été mise en place sur un cours d'eau, le Ru de Guillerville, situé à Linas. Ce prototype nous permet de capter les déchets au plus près de la source plutôt que de les gérer plus tard dans les barrages sur la rivière. Les objets collectés sont également triés."

Des dispositifs qui ont fait leurs preuves aux dernières innovations, **le Syndicat de l'Orge multiplie les initiatives pour éradiquer les déchets qui détériorent le paysage et altèrent les organismes vivants**. Les équipes du service gestion écologique et accueil du public veillent au quotidien à la bonne exécution de ces actions dont les enjeux sont de plus en plus cruciaux pour l'environnement et notre santé.



Le système Purenest expérimenté avec Vinci



Chaque année,

50 tonnes  
d'ordures ménagères

et 20 à 30 tonnes  
d'encombrants collectées dans la vallée



90 poubelles  
ramassées chaque semaine  
par les patrouilleurs du Syndicat

## LA FAUNE ET LA FLORE SONT EN DANGER... ET NOTRE SANTÉ AUSSI

Au-delà de la présence de plastiques dans la rivière qui détruisent le paysage, **ces déchets impactent aussi tous les organismes vivants**. Les différentes chaînes alimentaires sont affectées et la vie de nombreuses espèces est menacée. **Des oiseaux meurent ainsi d'indigestion**. Ils confondent le plastique avec un animal qu'ils pourraient manger. Après l'avoir ingéré, et sans possibilité de le digérer, ils sont victimes de troubles digestifs qui peuvent aller jusqu'à la mort.

**Les temps de dégradation extrêmement longs sont au cœur de la problématique des déchets**. Une bouteille en plastique pollue la nature de 200 à 500 ans. La trace est extrême. Soit le déchet ne se dégrade pas et reste dans l'environnement, soit il se dégrade et se fragmente. Des microplastiques sont

ainsi ingérés par les organismes vivants, notamment les poissons. Résultat ? On retrouve du plastique jeté il y a plusieurs dizaines d'années dans notre assiette !

**Les déchets c'est aussi la pollution chimique des eaux**. Par exemple, un mégot de cigarette, qui contient environ 250 substances chimiques comme le plomb, l'uranium ou le cyanure, peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

La nature est "un grand tout" qui nous lie tous les uns aux autres. **La problématique des déchets nous met face à des enjeux qui sont non seulement environnementaux mais également de santé publique**.

Si des actions pédagogiques peuvent aider à faire évoluer les comportements, la prise de conscience du grand public doit impérativement gagner du terrain pour préserver tous les organismes vivants.





# Vers la fin des poubelles dans les espaces naturels de la vallée de l'Orge ?

Les volumes de déchets collectés ont conduit le Syndicat de l'Orge à **renforcer sa politique de gestion afin de limiter au maximum les impacts sur les milieux naturels et aquatiques.**

*"Bien sûr, notre action reste à une échelle relativement restreinte, précise Franck Boittin. Mais elle concerne tout de même 65 communes et 300 km de cours d'eau, ce qui est loin d'être négligeable. Notre mission de reconquête de la qualité des eaux nous rend pleinement conscients du rôle que nous devons jouer."*



## Des poubelles qui débordent, des déchets qui se dispersent

Mais un autre élément est venu conforter le Syndicat dans sa stratégie : la loi AGECC avec **la mise en place du tri sélectif obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2025** au sein des espaces publics.

*"Sur les différents sites du territoire, nous gérons 90 poubelles où est collecté le tout-venant, c'est-à-dire du plastique, du carton, des déchets organiques, du verre. Actuellement, tout est mélangé. En semaine comme le week-end, nous devons souvent faire face à des débordements de poubelles en raison de leur petite taille et de la grande diversité des débris collectés. La problématique est réelle parce que ces déchets volent, se dispersent et sont parfois picorés par les oiseaux lorsqu'ils sont au pied des poubelles. Résultat ? Malgré nos efforts, les espaces dont nous prenons soin deviennent sales. Face à ce constat et à la future entrée en vigueur de la loi, nous avons décidé de faire évoluer notre politique de gestion des déchets sur plusieurs sites tests en 2023."*

## Place au tri !

Sur différents lieux naturels sélectionnés, **une partie des poubelles va être supprimée pour favoriser des points de collecte, situés au niveau des parkings et des entrées de sites**, avec de grands containers qui permettront la mise en place du tri sélectif. *"L'objectif ? Déclencher une prise de conscience sur cette problématique et modifier les habitudes. Nous souhaitons que les promeneurs adoptent un nouveau réflexe : amener leurs déchets jusqu'à leur voiture ou jusqu'à l'entrée du site et non les jeter dans une poubelle immédiatement à disposition."*

Un véritable changement de comportement autour d'une notion-clé : la responsabilité ! **Ce nouveau dispositif s'accompagnera également sur place de moyens de communication adaptés pour encourager ce nouveau geste.**

*"De nombreux gestionnaires d'espaces ont déjà sauté le pas, comme l'Office National des Forêts ou la Ville de Paris.*

*Nous sommes donc plutôt confiants. Notre phase de test démarrera en 2023 sur deux sites. Si elle est concluante, les autres lieux seront équipés en 2024 pour respecter l'objectif de 2025 imposé par la loi AGECC."*



## Lutter contre les déchets se passe aussi à la source

Au-delà de la loi sur le tri sélectif dans les espaces publics, d'autres textes ont permis une action directe sur la source des déchets :

l'interdiction de distribuer des sacs plastiques, de vendre des couverts en plastique puis des pailles. Aujourd'hui, certains fruits et légumes ne doivent plus être emballés dans du plastique.

**Toutes ces mesures soulignent combien lutter contre le déchet très en amont est primordial.**

“Les années 80-90 ont été marquées par le tout plastique. Aujourd'hui, même si on retrouve encore des déchets de ce type dans la nature ou sur les trottoirs, leur volume tend à diminuer au profit d'autres qui se dégradent comme le carton par exemple. L'aluminium et le verre restent problématiques. Mais sur le plastique, les lois imposent davantage de ne pas le fabriquer, ce qui est une vraie avancée.”



## De bons gestes pour les parents et les enfants !

**La pédagogie et la sensibilisation font aussi partie du travail à mener en amont.**

Depuis un an, la **brigade de l'Orge** va à la rencontre du public sur les différents sites du Syndicat pour expliquer les bons comportements, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets (lors des pique-niques par exemple). *“Nous allons nous appuyer sur eux pour accompagner la transition vers le tri sélectif. Depuis le lancement de la brigade en 2021, les résultats de leur action sont très encourageants et de premières évolutions de comportement ont été constatées. Sur 1 500 événements identifiés, 70 % des personnes interpellées étaient satisfaites de leur échange avec eux.”*

Le travail auprès des scolaires permet également de lutter contre le déchet à sa source.

**Les éducateurs à l'environnement du Syndicat sensibilisent les jeunes à de nombreuses**

**problématiques environnementales parmi lesquelles les déchets ont toute leur place.** *“Les enfants sont très réceptifs et rigoureux. Ils appliquent avec soin les consignes sur le tri. Ils sont bien plus forts que leurs parents et ils les incitent à avoir les bons gestes. Comme ce sont les citoyens de demain, nous avons tout intérêt à poursuivre nos actions auprès d'eux !”*

## SUR LE TERRAIN, LES PATROUILLEURS ET LA BRIGADE DE L'ORGE VEILLENT SUR LA VALLÉE

Tout au long de l'année, quatre patrouilleurs prennent en charge le ramassage, le transport et le stockage des déchets des poubelles de la vallée ainsi que le ramassage des papiers au sol et décharges sauvages. Ils assurent également le lien avec les riverains. Depuis septembre 2021, la brigade de l'Orge complète leur action en se chargeant de la surveillance des sites ouverts au public, du respect de la réglementation des espaces et de l'encadrement des activités. Ces deux agents sensibilisent les usagers aux bons comportements et leur expliquent l'impact de leurs agissements sur les milieux naturels. Une approche pédagogique concluante au vu des premières remontées du terrain.



# Rien ne se perd pour recycler les déchets verts !

La vallée de l'Orge s'étend sur près de 410 hectares. Les espaces naturels gérés par le Syndicat sont très différents avec des parties boisées, des espaces fauchés ou tondus... Ils génèrent des résidus dont la valorisation est plus que jamais pertinente. Le Syndicat souhaite être le plus vertueux possible jusqu'à dans le recyclage de ces matières issues de l'entretien de la vallée qui représentent 500 tonnes chaque année.

**La fauche permet ainsi de faire du foin.** 50 tonnes sont ainsi revendues et directement valorisées. **Concernant les résidus de tonte, une partie est envoyée dans un méthaniseur,** installé sur la commune de Vert-le-Grand, et transformée en biogaz.

Les gros branchages ou troncs qui ne peuvent pas être valorisés en énergie sont envoyés dans une entreprise située à Limours. **Le compost** qu'elle produit sert à fertiliser les sols ou devient du terreau vendu dans les jardineries. Des plaquettes bocagères sont fabriquées pour le paillage ou le bois énergie. Enfin, **les copeaux de bois** issus des broyeurs du Syndicat sont mis gratuitement à la disposition des communes du territoire pour **faire du paillage d'espaces verts.**

La réutilisation des déchets verts se renforce d'année en année et le Syndicat entend bien poursuivre ce cercle vertueux qu'il a engagé.

## LE RECYCLAGE VERTUEUX DES DÉCHETS VERTS



**DÉCHETS VERTS**  
**500** TONNES de résidus  
de l'activité du Syndicat

### COMMENT SONT-ILS VALORISÉS ?

**50** TONNES de résidus  
de fauche = foin revendu

**39** TONNES de résidus  
de tonte = méthanisation

**147** TONNES de branches **et 42** TONNES de gros bois et troncs d'arbres  
= compost / plaquettes bocagères / bois énergie

**17** TONNES de copeaux de bois  
= paillage espaces verts



“La majestuosité des installations imposent à ceux qui les contemplant le respect des lieux. Un dialogue silencieux va s’installer entre les œuvres et le promeneur.”



## “L’art doit aussi éveiller la conscience environnementale.”

En janvier 2022, à l’occasion d’un appel à candidatures financé par la Région Île-de-France, le Syndicat de l’Orge lançait le projet “Art et nature en vallée de l’Orge” afin de sensibiliser à l’environnement et valoriser le patrimoine naturel de la vallée. Les artistes ont ainsi été invités à créer une ou plusieurs œuvres originales d’une dimension inhabituelle. Mickaël Camacho est le lauréat de cette opération inédite. Son œuvre “Quand la nature prend vie” a séduit élus, agents et citoyens, tous associés au choix final.

Sortir l’œuvre de ses lieux traditionnels de présentation, la rendre vivante et intégrée au sein d’un espace naturel, voilà l’ambition d’“Art et nature en vallée de l’Orge”. Cette opération poursuit également un objectif de sensibilisation. **Les œuvres doivent en effet interpeller les usagers des espaces naturels du Syndicat** sur la beauté des sites et favoriser la prise de conscience de la biodiversité locale ainsi que ses enjeux de préservation.

### Inviter à regarder et respecter la nature

Après une première sélection sur dossiers par une commission composée d’élus, de la direction et d’agents du Syndicat, cinq projets ont été choisis. Ils ont ensuite été proposés au vote des citoyens sur [syndicatdelorge.fr](http://syndicatdelorge.fr) mais aussi à l’ensemble du personnel du Syndicat lors d’un séminaire. **Le projet “Quand la nature prend vie” de Mickaël Camacho a ainsi été désigné lauréat.** Pour cet artiste pluridisciplinaire originaire de Beaucaire (Gard), la nouvelle a été une belle surprise.

Fils de sculpteur, Mickaël a grandi dans l’atelier de son père et a très vite trouvé du plaisir à créer. **Très attaché à ses racines camarguaises, il aime toutefois sortir de sa région natale pour explorer d’autres territoires et y exprimer son talent protéiforme.** “Quand mes agents artistiques, Univart, ont découvert ce concours, on réfléchissait et travaillait déjà depuis quelques mois à un concept qui me permettrait de conjuguer art et nature, de créer sur la notion de préservation et la pleine conscience environnementale. Participer était donc une évidence.”



## Le message derrière l'œuvre

Mickaël ne connaissait pas la vallée de l'Orge avant cet appel à projets. Pourtant **l'inspiration pour "Quand la nature prend vie" lui est venue très simplement.** *"J'ai eu envie de créer des installations faites de bois, de branchages récupérés, notamment dans la vallée de l'Orge, mais aussi de déchets d'ameublement travaillés et ainsi de valoriser la démarche de recyclage. Ces structures monumentales apporteront de la féerie et permettront un dialogue silencieux avec les promeneurs. Face à un alter ego de bois, imposant par sa taille et doux par son expression, le public sera amené à s'interroger sur la beauté des paysages qui l'entoure."*

**Pour Mickaël Camacho, les artistes ont un vrai rôle à jouer face à la nécessaire prise de conscience environnementale.**

*"Je me considère comme un amoureux de la nature et du vivant. Créer cette œuvre représente une belle opportunité de faire passer des messages qui me tiennent à cœur concernant la préservation de l'environnement. À chaque époque, l'art a permis de faire évoluer les points de vue. L'Homme est capable du pire comme du meilleur. C'est du meilleur dont je veux parler en donnant naissance à une œuvre faite d'éléments naturels dont nous disposons autour de nous, voués à être jetés ou brûlés. Une fois assemblés, ils seront perçus différemment et respectés."*

## Une histoire qui s'écrit ensemble

Au-delà de son message responsable, *"Quand la nature prend vie"* racontera également une histoire. **Dès qu'il a appris sa victoire, Mickaël a souhaité mettre à contribution plusieurs classes des écoles de la vallée.** L'objectif ? Associer les enfants à la création de l'œuvre, les sensibiliser et délivrer un message de transmission. *"Je n'aime pas travailler seul. Au quotidien, j'associe toujours mes proches à ma démarche artistique. J'ai donc voulu impliquer dès le départ les enfants de la vallée à ce beau projet. Je suis allé à leur rencontre et nous avons écrit ensemble une légende autour des 4 installations. Elle met notamment en scène la comtesse de Monthéry qui a vécu à Longpont-sur-Orge. Sa sculpture fera plusieurs mètres de haut et des végétaux viendront petit à petit animer le drap de sa jupe. Le 2<sup>e</sup> personnage de l'histoire sera un forgeron dont la sculpture sera adossée à un superbe arbre."*

**Se nourrir de l'environnement naturel de la vallée, de son histoire locale et de la créativité de ses jeunes habitants permettra à Mickaël de réaliser une œuvre pleinement intégrée au territoire.** Ce travail trouvera aussi une résonance avec son histoire personnelle. *"Ma 3<sup>e</sup> installation sera un héron pour le bassin du Petit-Paris. Cette sculpture, c'est la connexion entre mon histoire et celle de la vallée. Le héron a été la première sculpture qu'a maîtrisée mon père lorsqu'il était adolescent. Je lui rends hommage aussi en réalisant ce travail. La 4<sup>e</sup> et dernière installation sera plus symbolique puisqu'elle représentera la force de la nature."*

## Il n'y a pas d'âge pour être responsable

Si la phase de conception du projet n'est pas encore totalement achevée, le planning de réalisation, lui, est déjà défini ! **Les 4 installations devraient être terminées en mai 2023.** *"Je crée actuellement dans mon atelier des ossatures qui me permettront d'avancer vite une fois sur place. Puis je ferai acheminer tous ces ouvrages en mars-avril 2023 sur la vallée et j'aurai ensuite un mois d'assemblage sur place. J'espère avoir un maximum de participants pour m'aider sur les installations ! Je compte bien revoir les enfants aussi, les faire participer et leur passer la main en quelque sorte. J'aurai besoin d'eux pour garder un œil sur les sculptures lorsque j'aurai terminé mon travail. Je crée, j'installe mais après je transmets l'œuvre au public. C'est une belle métaphore avec la nature dont nous avons tous la responsabilité de prendre soin."*

## QUATRE ŒUVRES EN PLEINE NATURE

Les sculptures monumentales seront installées au sein de **l'espace naturel du Perray, du parc de Lormoy et du bassin du Petit-Paris.** Elles représenteront des êtres de bois à la silhouette humaine, faits de branchages récupérés et assemblés grâce à des chevilles de bois dans l'atelier de Mickaël Camacho. L'installation des différentes pièces s'achèvera sur les différents sites et constituera une performance. Le public pourra en effet observer les structures prendre vie peu à peu, jusqu'à leur finalisation. Au fil du temps, ces œuvres deviendront indissociables du site qui les accueille.





**Ann-Alix Michelet,**  
responsable du service affaires générales,  
juridique et marchés publics

## “Nous travaillons avec et pour les autres”

Animé par une démarche vertueuse, le service affaires générales, juridique et marchés publics collabore avec l'ensemble des directions du Syndicat. Les différents services peuvent s'appuyer sur les compétences de ses équipes et bénéficier de leur accompagnement expert. Après une récente réorganisation, Ann-Alix Michelet, responsable de cette entité pluridisciplinaire, se félicite de la nouvelle dynamique qui s'est installée.

Si les domaines gérés par son service sont très austères, Ann-Alix Michelet les appréhende toujours avec le grand sourire qui la caractérise. *“J'ai la chance d'avoir une très bonne équipe. Cela a pris du temps pour la constituer mais aujourd'hui nous pouvons compter sur de bons profils. Une bonne dynamique s'est engagée.”*

Comme son nom l'indique, **le service affaires générales, juridique et marchés publics du Syndicat est compétent sur ces trois domaines.** *“Concernant les affaires générales, il s'agit principalement de gérer les assemblées au cours desquelles sont prises des délibérations. Pour les marchés publics, nous accompagnons les différents services sur la définition de leurs besoins, la gestion des procédures et l'exécution des contrats publics. Enfin, sur le juridique, nous apportons du conseil aux services et aux élus.”*

**La transversalité est une réalité quotidienne pour Ann-Alix et ses équipes.** *“Nous travaillons avec et pour les autres. Nous sommes un service ressource qui accompagne tout le monde à chaque fois que c'est nécessaire.”*



### Des journées où la routine n'existe pas

**La diversité des sujets traités caractérise aussi le service affaires générales, juridique et marchés publics.** *“Je découvre les métiers de mes collègues à travers leurs questions, le plus souvent sur la partie juridique d'ailleurs. Mon poste est très varié et c'est ce que j'aime ... même si ce n'est pas toujours simple de changer de sujets en permanence et de tenir le rythme soutenu ! Je peux passer des difficultés d'acquisition d'un chemin avec des collègues du foncier et des milieux naturels, à une problématique de mise en concurrence de marchés puis à un contentieux géré pour nous par un avocat. Autant dire que la routine n'existe pas !”*

### En 2021

29 marchés notifiés



5 assemblées générales et 8 bureaux

121 délibérations du bureau et de l'Assemblée générale



55 décisions du Président

## Un service repensé, une équipe motivée !

L'organisation du service a été remise en question à la suite de la création du Syndicat de l'Orge résultant de la fusion des anciens Syndicats Sivoa, Sibso et Siha en 2019. *"Le Syndicat grandit. Il était donc nécessaire de se configurer autrement. Si sa croissance se poursuit, que ses compétences continuent de s'élargir et que le nombre de membres s'étend encore, il faudra se questionner à nouveau. Depuis mon arrivée il y a 3 ans, j'ai la satisfaction d'avoir mis sur pied un service marché adapté au volume d'activité du Syndicat."*

**Pour répondre aux nombreuses sollicitations quotidiennes, Ann-Alix s'est entourée d'une équipe solide.** *"Deux gestionnaires de marchés s'occupent de la passation des procédures, aident les services sur la définition de leurs besoins, le montage des dossiers de consultation et gèrent la procédure de mise en concurrence. Un troisième gestionnaire prend en charge l'exécution financière des marchés publics et leur clôture. Le service compte aussi une gestionnaire achats. Le Syndicat de l'Orge étant doté d'une régie avec des agents présents sur le terrain, il existe donc des besoins réguliers en matériels et équipements. La gestionnaire achats s'occupe ainsi des commandes qui vont du petit outillage, aux fournitures plus générales jusqu'aux équipements de protection individuelle et vêtements de travail."*

Ann-Alix peut aussi compter sur une collaboratrice extérieure à son service. *"L'assistante du Directeur général adjoint aux ressources nous apporte son appui puisqu'elle s'occupe notamment des convocations aux assemblées générales et aux bureaux syndicaux. Elle aide également à la rédaction des délibérations et à la transmission des actes."*

## Être rigoureux en toute situation

**Si le service est encore fraîchement constitué, une bonne dynamique s'est déjà mise en place.** Une émulation collective qui crée des interactions constructives. *"Les débutants de l'équipe profitent des connaissances en finances publiques d'une autre collaboratrice plus expérimentée. Son regard expert m'est également utile car il me permet d'avancer plus vite sur les aspects financiers de ma mission."*

Une réactivité bénéfique car les projets s'enchaînent. Après un premier marché en conception-réalisation en 2021, le service travaille notamment sur un marché de maîtrise d'œuvre pour la renaturation de l'Orge à Juvisy. *"Les dossiers arrivent petit à petit. Grâce aux budgets, nous avons une visibilité sur les projets des différents services. Notre objectif reste toutefois de mettre en place une planification plus fine pour améliorer encore notre organisation."*

**La rigueur est donc une des valeurs essentielles du service affaires générales, juridique et marchés publics.** La triple certification du Syndicat s'inscrit en cohérence avec cet ADN. Pour Ann-Alix, *"les normes ISO sont une piqûre de rappel. Elles nous permettent de ne pas perdre de vue nos objectifs."*

Et lorsqu'on lui demande pour conclure de choisir un mot-clé qui définit son service, ce n'est pas celui auquel on s'attend qui lui vient à l'esprit. *"À l'éthique qu'on évoque souvent, je préfère la quête vertueuse. Avec les dernières réformes, notre marge d'achat s'est beaucoup accrue. Nous sommes de plus en plus libres donc de plus en plus responsables. Face à ce contexte, les principes de la commande publique nous guident. C'est en cela que la quête vertueuse me semble plus appropriée. Mon travail appelle la rigueur c'est vrai mais attention elle doit avant tout servir notre efficacité !"*

**"Notre métier est très enrichissant. Les dossiers sont variés donc les champs de compétence à mobiliser également."**

**Fatou Camara, gestionnaire de marchés**

**"Nous menons une politique d'achats éco-responsables et recherchons le meilleur rapport qualité/prix pour doter les agents d'équipements adaptés à leur travail. Leur satisfaction est essentielle pour nous."**

**Ilda Dias, gestionnaire achats**

**"Le défi de demain est d'installer une culture marchés publics et finances au sein du Syndicat afin d'œuvrer encore plus efficacement en faveur du service public et de l'intérêt général."**

**Monique Gioia, gestionnaire exécution financière**

**Karim Bah, gestionnaire de marchés**



# Le Syndicat fait le point sur son action à Madagascar



Depuis 2017, le Syndicat est partenaire d'Amitié Madagascar Île-de-France (Amif). Cette association d'Épinay-sur-Orge mène des programmes visant à améliorer la vie des 40 000 habitants de la commune d'Anjozorobe (à 90 km au nord de la capitale Antananarivo) dans le domaine de l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, la santé, l'élevage porcin ou encore l'apiculture. Retour sur la mission d'évaluation que les équipes du Syndicat ont réalisée en octobre 2022.

## 7 programmes

(les 3 derniers ont été soutenus par le Syndicat)

237 bornes-fontaines,  
90 lavoirs,  
25 blocs sanitaires scolaires,  
20 puits,  
19 douches,  
34 réservoirs

52 000€ engagés  
(dont 20 000 € par le Syndicat pour le dernier programme)

Une délégation du Syndicat de l'Orge, composée de Faustine Puech, chargée de mission coopération décentralisée, Sylvie Ollivier-Henry vice-présidente, et Jean-Marc Bouchy directeur général des services, a rejoint à Madagascar Suzanne Speidel, présidente de Amif, ainsi que Monsieur Naivo, directeur de l'entreprise Ny Havana qui réalise les travaux.

## Un véritable impact sur le quotidien des habitants

Ce voyage a permis de **constater la bonne utilisation des fonds par rapport aux projets prévus** ainsi que la qualité des infrastructures réalisées par l'entreprise Ny Havana. Grâce à des échanges avec les populations locales, les impacts des réalisations sur leur vie quotidienne ont pu être évalués.

Cette mission a également offert l'opportunité de **communiquer avec les représentants des comités de points d'eau** sur l'organisation mise en place, de **rencontrer le maire d'Anjozorobe et les adjoints**, responsables de l'approvisionnement en eau de la commune mais aussi de **visiter des Centres de Santé de Base (CSB)** avec le médecin-chef en prévision du futur projet sur l'assainissement, l'hygiène et l'eau potable de 10 CSB.

La délégation a pu **constater la bonne qualité des ouvrages réalisés**, l'impact très positif sur la qualité de vie des habitants et l'engagement important de la commune pour la mise en place d'un comité de l'eau qui assurera la pérennité des infrastructures.

## UN PAYS OÙ LA POPULATION ET LA NATURE SONT FRAGILES

- 29,6 MILLIONS D'HABITANTS (18 ethnies différentes) dont 60% a moins de 25 ans
- 67 ANS d'espérance de vie
- POPULATION ESSENTIELLEMENT RURALE (38,7% de la population en ville).
- 250 000 ESPÈCES PRÉSENTES dont 70% sont endémiques (lémuriens, caméléons, crocodiles, mangoustes, zébus...)
- L'ÎLE A PERDU 44% DE SES FORÊTS NATURELLES depuis les années 50 et le rythme de la déforestation s'accélère.
- LA POLLUTION DES EAUX EST UN VRAI PROBLÈME. Les rejets de matière organique et de déchets dans les rivières constituent un danger pour la santé des habitants qui peuvent consommer ces eaux.

